

passage voire de promenade, des espaces où se livrent de nombreuses activités profanes et qui servent parfois de lieux de pâture aux animaux. Ils sont plantés d'arbres, souvent fruitiers, dont la récolte, comme celle de l'herbe fauchée, est vendue au bénéfice des fabriques. Dans le cimetière des paroisses Notre-Dame et Saint-Gilles est même implantée une maison d'école pour les enfants.



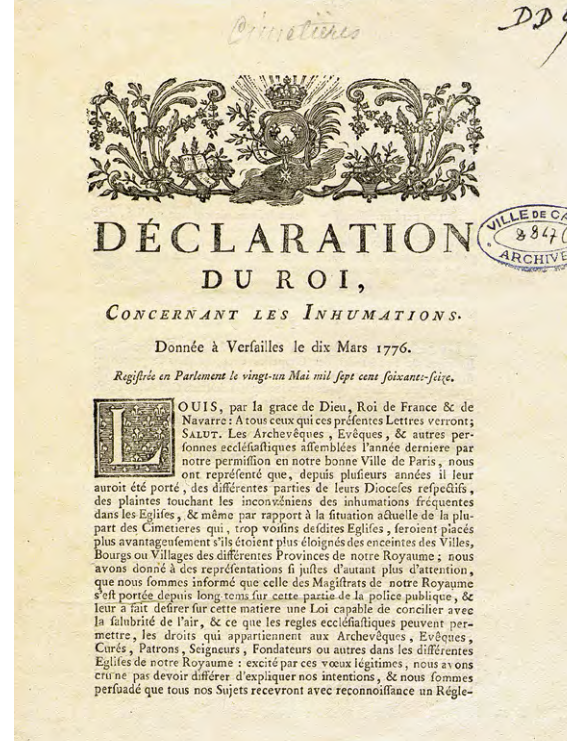
CAEN. — L'ancienne Eglise Saint-Nicolas (XI^e siècle).

L'église Saint-Nicolas et son cimetière, début du XX^e siècle. Carte postale. Caen, musée de Normandie.

Après une forte croissance démographique dans la deuxième moitié du XVIII^e siècle – Caen compte 34 000 habitants en 1780 –, les cimetières *intra-muros* ainsi que les églises sont saturés de corps que la terre ne parvient plus à consumer. Les défunts y sont inhumés sans ordre particulier, leur sépulture n'étant matérialisée par aucun monument funéraire. Il règne en ces lieux une odeur pestilentielle liée à la décomposition des cadavres que même les vents ne parviennent pas à évacuer, augmentant ainsi, selon les théories de l'époque, le risque de contagion par les émanations dues à la putréfaction.

LA DÉCLARATION ROYALE DU 10 MARS 1776

Face à cette situation critique, se multiplient les prises de position de religieux – l'abbé Porée à Caen dès 1745 –, médecins, parlementaires et édiles municipaux en faveur d'un arrêt des inhumations dans les églises et les cimetières *intra-muros*. En écho à cette prise de conscience, la déclaration



Déclaration du roi Louis XVI concernant les inhumations, 10 mars 1776. Archives départementales du Calvados.

royale de Louis XVI de 1776 limite les inhumations dans les églises et ordonne le transfert des cimetières, jugés dangereux pour la salubrité publique, hors des villes.

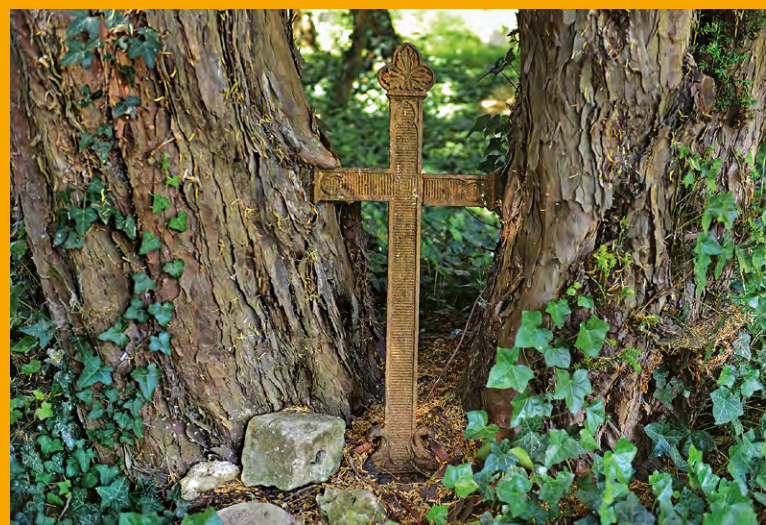
Dans le bailliage de Caen, des officiers dressent en 1779 des procès-verbaux pour connaître la situation des cimetières : étendue, implantation, nature du sol, nombre annuel d'inhumations... Un arrêt du parlement de Rouen du 1^{er} mars 1780, confirmant celui du bailliage de Caen de l'année précédente, impose le transfert hors de la ville de la plupart des cimetières et l'agrandissement de Saint-Michel de Vaucelles et Saint-Ouen. Il préconise que les paroisses fassent cimetière commun pour réduire les coûts et permettre aux fabriques de couvrir le montant de l'achat par la vente des anciens cimetières. Il leur propose un terrain situé dans la paroisse Saint-Martin, au clos Beuvrelu (*Beuverlu*), à l'ouest de la ville, appartenant à l'hôtel-Dieu et aux religieux de l'abbaye d'Ardenne. Cet arrêt prévoit que, dans ce cimetière d'une superficie suffisante, clos de murs, soient construits une chapelle pour l'exposition des corps ainsi qu'un logement pour le gardien qui veillera à la sécurité du lieu. Il fixe par ailleurs les règles à respecter pour les fosses qui désormais sont creusées « au rang » : la profondeur minimum est fixée à 6 pieds (180 cm environ), l'espace entre deux sépultures à 2 pieds (60 cm environ).



L'ensemble des cimetières de cette étude constitue un patrimoine remarquable à bien des égards, disséminé au sein de la ville. Si dans ceux de la deuxième moitié du XIX^e siècle l'élément minéral prédomine, les six cimetières dits « dormants » sont noyés sous la végétation, qui a repris ses droits au fil des années. Leur aspect semble ne rien avoir en commun avec celui d'origine. Les arbres et arbustes de toutes essences croissent dans le plus grand désordre, à tel point que le tracé des allées se perd dans le dédale de verdure d'où émergent stèles et vestiges d'anciens tombeaux. Les chapelles et monuments funéraires en pierre calcaire du XIX^e siècle présentent les stigmates du temps. Les éléments métalliques comme les grilles de clôture, les portes ou les croix sont désormais rongés par la rouille. Rares sont les vitraux ou les toits en zinc encore intacts. Les facteurs de dégradation sont multiples : pierre érodée par les intempéries, tempête, pollution, Deuxième Guerre mondiale, vandalisme...

Tous ces éléments contribuent à créer une atmosphère singulière qui fait de ces lieux de mémoire des endroits propices à la flânerie. Le législateur ne s'y est d'ailleurs pas trompé, en protégeant en 1939 la plupart des cimetières créés au XVIII^e siècle au titre des sites naturels. Ils s'inscrivent aujourd'hui, tels la Prairie, le Jardin des plantes ou la Colline aux oiseaux, comme des espaces de biodiversité, véritables poumons verts de Caen.

Cimetière Saint-Jean, croix métallique, vestige d'une ancienne sépulture, incarcérée entre deux arbres.





Cimetière de Vaucelles, exemples de couvertures en zinc à décor de lambrequins.

couleur. Le métal, corrodé, est omniprésent : couvertures en zinc à motif de lambrequin ayant résisté au temps et aux changements de goût, clôtures et portes de chapelles, vastes champs d'expression de la symbolique funéraire (pommes de pin, urnes lacrymales, flambeaux, couronnes, sabliers ailés...) et croix de fonte, dont les modèles plus ou moins travaillés sont adaptés au budget de chacun. Hormis un modèle de torche destiné à suspendre les chaînes d'entourage, portant la mention « Renaudière Paris »,

aucune marque n'a pu être découverte sur ces œuvres de série. Il est d'usage de considérer qu'elles ont été produites par les fonderies du Nord-Est de la France ou d'Indre-et-Loire. Aux articles de catalogue, les commanditaires les plus exigeants ont préféré des portes ou grilles originales, signées de serruriers d'art caennais, Lesage, Leboulanger, Marteau, Joismel ou Mannoury.

Art de la couleur en vogue au XIX^e et XX^e siècles, la mosaïque ne s'est pas imposée dans les cimetières de Caen, sinon pour quelques motifs ornant les intérieurs de chapelles sépulcrales, et l'on ne compte plus que deux exemples de sépulture à décor de mosaïque. Celle, éclatante, de Cristoforo Cristofuli au cimetière de Vaucelles (p. 73) est à la fois un hommage au mosaïste et une publicité du savoir-faire de son successeur ; la seconde, plus discrète, au cimetière des Quatre-Nations, offre un délicat décor de lys et de couronne de roses, tout en dessinant, en réserve, une croix. Le vitrail funéraire a pleinement accompagné l'essor des constructions de chapelles, mais sa fragilité et la méconnaissance dans laquelle a été tenu ce patrimoine ont conduit à de nombreuses destructions. Vingt-quatre chapelles dotées de cinquante verrières,

Cimetière Nord-Ouest, verrière d'Albert Vermonet associant l'urne funéraire et la couronne de pensées.



L'entrée de ce cimetière, considéré comme l'un des plus vieux de Caen, se faisait par une double porte en bois, toujours visible, jusqu'à l'aménagement de la grille actuelle édifée au milieu des années 1980, à l'emplacement même d'un ancien accès piéton. Une troisième issue, située dans le bas de la rue Saint-Nicolas, détruite depuis, complétait le dispositif.

À l'ombre d'arbustes et d'arbres de toutes essences, les chapelles et stèles d'applique entourées par des grilles en ferronnerie se succèdent le long du mur d'enceinte. La chapelle sépulcrale de la famille Poignant, près de l'entrée, se distingue par son ampleur et son style néoclassique, original dans la production caennaise.

Les tombes éparpillées dans le cimetière s'avèrent ardues à identifier. On repère plus aisément le carré des curés, au

Église Saint-Nicolas depuis le bas de la rue du même nom : dans le mur d'enceinte, une ancienne porte permettait d'accéder au cimetière, XX^e siècle. Carte postale. Caen, musée de Normandie.



Détail du carré des tombes de curés à l'automne, fleuri de cyclamens.

nord de l'église, grâce à quelques épitaphes et aux attributs qui ornent les tombeaux. Ainsi, celui de « FRANCOIS DESBORDEAUX, ANCIEN CURE DE SAINT-JULIEN PROMOTEUR DE L'OFFICIALITÉ DE CAEN CURE DE SAINT-ETIENNE ET VICAIRE GENERAL DE MGR L'EVEQUE DE BAYEUX DECEDE LE XI AVRIL 1813 AGÉ DE 67 ANS », sur lequel sont sculptés des manipules, se distingue par son décor de crâne surmontant deux os en sautoir. Peu accessible sous l'if voisin, une croix enterrée gravée d'une épitaphe en latin, d'un crâne et de larmes signale l'emplacement de la sépulture d'Étienne Bonhomme, dernier curé de Saint-Nicolas, prêtre réfractaire sous la Révolution, inhumé en mai 1803. À proximité, masqué par du houx, un sarcophage surmonte la tombe de Thomas Noury, né paroisse Saint-Nicolas en 1763, ancien chapelain des religieuses du Bon Sauveur de Caen, disparu en 1822.



Détail du décor de la tombe du curé Desbordeaux : tête de mort et tibias disposés en sautoir.

Cimetière Saint-Jean

Accès : rue Canchy

Site classé le 30 mars 1939

Superficie : environ 0,77 ha

Implanté au milieu des habitations, dans une zone marécageuse, l'ancien cimetière de la paroisse s'étendait le long des collatéraux et autour du chevet de l'église. D'une superficie restreinte de 544 toises, soit environ 2 000 m², il est trop petit pour accueillir les cent vingt inhumations annuelles à la fin du XVIII^e siècle. Protestant contre le choix d'un grand cimetière suburbain commun situé au clos Beuvrelu, à l'opposé de la ville, les paroissiens de Saint-Jean obtiennent l'autorisation d'établir le leur sur un autre terrain. Le choix s'arrête sur une parcelle située sur la rive droite de l'Orne, entre la rue d'Auge et la rue de Falaise, que la fabrique acquiert pour trois mille livres en octobre 1783 du marchand vinaigrier François Mancel, bourgeois résidant dans la paroisse Saint-Michel de Vaucelles. À cette somme s'ajoutent quatre cent vingt livres pour l'acquisition de 14 perches supplémentaires (environ 350 m²) ainsi que sept mille sept cent quatre-vingt-seize livres pour la réalisation de la clôture et deux cent soixante-dix-huit livres pour la croix du cimetière. Le terrain est situé au fond d'une ancienne carrière à ciel ouvert, formant sur une partie de



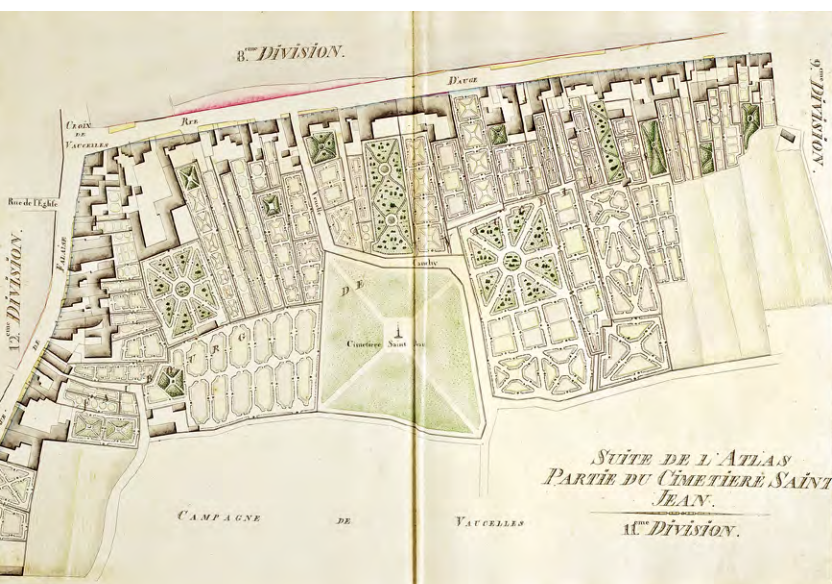
Cimetière établi au fond d'une ancienne carrière à ciel ouvert comme en témoigne le front de taille encore visible.

son pourtour une clôture naturelle. Le sol est facile à creuser et, de surcroît, propice à la consommation des corps.

Pour pénétrer dans ce cimetière, le visiteur doit franchir une grille aux piliers ornés de grands flambeaux renversés taillés dans la pierre, qui évoquent la vie qui s'éteint. L'espace intérieur, délimité par des murs dont la hauteur oscille entre 2,50 et 20 mètres, sur lesquels prennent appui sépultures, caveaux et chapelles, est desservi par des allées qui divisent le lieu en quatre carrés. Entre les allées principales, un désordre de stèles éparées envahies par le lierre et les ronces est égayé de-ci de-là par des primevères ou roses en fleurs.

Plusieurs blasons rappellent que Saint-Jean était réputée pour être la paroisse aristocratique de la ville. Sur le mur ouest, celui récemment restauré de la famille Revérony orne le fronton du caveau familial à arcatures aveugles. Sur les dalles en marbre noir sont gravés les noms des membres de cette ancienne famille d'origine lyonnaise dont est issu Maurice Joseph, vicaire général du diocèse de Bayeux, doyen du chapitre, décédé en octobre 1891. Ce dernier est le fils de Joseph Félix et de Marie Valérie Le Forestier de Vendevre, fille du comte Augustin de Vendevre, qui fut maire de Caen de 1816 à 1824. À quelques pas de là, après l'accès qui mène au jardin de la Venelle-aux-Champs, se dresse sous un abri la sépulture à colonnade de la famille Le Menuet de la Jugannière, couronnée d'une urne sculptée sous laquelle est dessiné le blason familial. Le baron Pierre Le Menuet de la Jugannière, décédé en 1835, fut premier

Le cimetière Saint-Jean au milieu des jardins, quartier de Vaucelles. Extrait de l'Atlas de la Ville de Caen, partie du cimetière Saint-Jean, 11^e division, 1817. Archives municipales de Caen.





Deux imposantes chapelles élevées, dans un style néogothique, à l'extrémité nord-ouest du cimetière. Au deuxième plan, la chapelle de la famille de La Ville construite par l'entreprise Jacquier.

suite de la mort de son fils Pierre Edmond en novembre 1878, à l'âge de vingt-quatre ans. Ce monument de quatre travées et deux niveaux construit par Francis Jacquier, qui venait d'obtenir une médaille d'or à l'Exposition universelle de Paris, s'inscrit dans une tradition néo-médiévale avec sa rose au chevet, ses gargouilles et ses corbeaux sculptés mais se distingue par un imposant porche à redents. La porte est encadrée par deux statues : une religieuse et un ange s'appuyant sur une ancre (p. 17), symbole d'espérance. Si le porche, fragilisé, nécessite d'être étayé, la chapelle, saine, possède un mobilier complet bien conservé, notamment une édition en plâtre de la *Pietà* de Justin Chrysostome Sanson, succès du Salon de 1869 et de l'Exposition universelle de 1878. Emplacement, proportions et décor de la chapelle révèlent un désir d'ostentation du commanditaire.



Chœur de la chapelle de la famille de La Ville. L'autel est surmonté d'une édition en plâtre de la *Pietà* de Justin Chrysostome Sanson